

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0675 du 15/02/2024

Arrêté du 29 janvier 2024

ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS UN EMPLOI DE DIRECTION

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte classement dans un emploi de direction.

Date d'application : 01/02/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS UN EMPLOI DE DIRECTION.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CLASSEMENT DANS UN EMPLOI DE DIRECTION**ARRÊTÉ**

portant classement dans un emploi de direction

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2022-1452 du 23 novembre 2022 modifiant le statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2020 modifié fixant les modalités de recrutement des emplois de direction de l'État relevant de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2023 portant reclassement dans un emploi fonctionnel ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2024 du ministère de l'économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique, portant nomination dans un emploi de direction de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2024 du ministère du travail, de la santé et des solidarités portant détachement au sein de la FPE sur un emploi conduisant à pension ;

Vu la demande de l'intéressée.

ARRÊTE :**Article premier**

M^{me} Isabelle GUYOT, inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale, est nommée et classée dans l'emploi fonctionnel de Directrice adjointe de la Direction départementale des Finances publiques de la Haute-Marne pour une durée de trois ans, avec une période probatoire de six mois, à compter du 1^{er} février 2024 dans les conditions suivantes :

- Emploi fonctionnel : Directrice adjointe - Groupe VII - niveau 4
- Grade de référence des administrateurs d'État : 2^{ème} grade
- Échelon : 8^{ème} échelon

- Ancienneté conservée dans l'échelon : 1 an 4 mois et 10 jours
- Indice brut : 1244
- Indice majoré : 996

Article 2

L'intéressée dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administratif, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

Le Directeur général des Finances publiques par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 29 JANVIER 2024

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756